

Paris, le 4 juillet 2019

La Coopérative des Pisciniers rejoint la Fédération du Commerce Coopératif et Associé (FCA)

La FCA est heureuse d'accueillir un nouvel adhérent, la Coopérative des Pisciniers. Elle se renforce dans le secteur de l'équipement de la maison.

En France, il y a environ 2,5 millions de piscines* privées sur l'ensemble du territoire. Le marché hexagonal de la piscine est même le premier du continent européen et le deuxième du monde, derrière les États-Unis.

Rassemblant pisciniers, fabricants, installateurs et négociants, la Coopérative des Pisciniers est un acteur innovant qui a pour objectif de mutualiser les énergies et les expériences de chacun. En effet, face aux franchises, aux enseignes et autres groupements puissants, l'indépendant peine à trouver sa place. La Coopérative des Pisciniers propose un modèle qui mise sur des valeurs de confiance, de solidarité et de transparence. Mais préserver l'indépendance de chacun fait aussi partie de ses axes majeurs et la coopérative est donc axée sur le modèle démocratique « 1 personne, 1 voix ».

La Coopérative des Pisciniers réunit à ce jour 27 associés qui accomplissent pas moins de 15 000 réalisations en France. Le groupement réalise plus de 20 M€ de chiffre d'affaire cumulés sur l'ensemble des actionnaires et répertorie plus de 2 000 références de produits et accessoires.

Être indépendant, partager, s'engager, être rentable et transparent, ce sont les 5 valeurs que souhaite transmettre la coopérative à ses associés ainsi qu'à ses partenaires ; des principes fondamentaux que prône le Commerce Coopératif et Associé.

Pour faire face à la croissance du secteur et rester compétitive, la Coopérative des Pisciniers fait le choix de cette forme de commerce afin de mutualiser les moyens tout en préservant l'indépendance de chaque associé.

« Le secteur de la piscine est en plein développement. S'organiser en réseau va permettre aux entrepreneurs de la coopérative de mutualiser leurs moyens, négocier avec les fournisseurs pour mieux pénétrer le marché qui a le vent en poupe ! » précise Alexandra Bouthelier, Déléguée générale de la FCA.

Pour Michel Houel, Président de la Coopérative des Pisciniers : « Rejoindre la FCA est une suite logique et cohérente pour La Coopérative des Pisciniers. Cela vient asseoir la crédibilité de notre démarche ainsi que nos engagements. Rejoindre la FCA signifie également se nourrir des expériences des autres réseaux et s'ouvrir à de nouvelles inspirations... Grâce à son appui, nous pourrions continuer à bâtir sereinement - et solidement - les bases de notre tout jeune groupement. »

Sources :

* Fédération Professionnelle de la Piscine, juillet 2018

Les chiffres du Commerce Coopératif et Associé :



A propos de la Coopérative des Pisciniers :

Créée en septembre 2016 à l'initiative de 8 sociétés indépendantes du secteur de la piscine, la Coopérative des Pisciniers a comme vocation de mutualiser les compétences et savoir-faire de chaque associé pour devenir plus forts ensemble. Objectifs : optimiser les capacités de négociation et d'achats, mettre en place une communication cross canal de conquête et booster les performances de chacun. La Coopérative des Pisciniers marque ainsi sa volonté de devenir un acteur innovant qui mise tout sur des valeurs de confiance, de solidarité et de transparence.

La Coopérative des Pisciniers est une société anonyme coopérative à capital variable dont le siège social est situé 475 route départementale 6113, à Villepinte (11150). La société dispose d'un capital de fondation de 18 500 euros. Le Président est Michel Houel déjà acteur sur le marché de la piscine en tant que fabricant.

Pour contacter la Coopérative des Pisciniers : contact@cooperative-pisciniers.com

CONTACT PRESSE - LA COOPERATIVE DES PISCINIERS :

Olivia Jeanneret // Attachée de presse // Tél : 04 91 19 16 16 // Mail : bleuciel@societebleuciel.com

A propos :

Le Commerce Coopératif et Associé est le leader du commerce indépendant en France. Cette forme de commerce en réseau (points de vente, services, etc.) permet à des entrepreneurs indépendants de se regrouper et de mutualiser leurs moyens et leurs savoir-faire dans le but de mettre en place des actions et des outils communs. Propriétaires de leurs affaires ainsi que de leur réseau/enseigne, les chefs d'entreprise du Commerce Coopératif et Associé en sont les acteurs et les décideurs. En grande majorité, ces groupements sont organisés sous forme coopérative.

La Fédération du Commerce Coopératif et Associé (FCA) est l'instance représentative française du Commerce Coopératif et Associé. Elle a pour mission de représenter, de développer et de promouvoir les groupements de commerçants, notamment auprès des pouvoirs publics. La FCA conseille ses adhérents, leur permet de développer des échanges d'expériences inter-groupements et accompagne également les réseaux/enseignes en création.

En 2018, le Commerce Coopératif et Associé a réalisé 156 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 30 % du commerce de détail en France. En France, plus 30 000 entrepreneurs ont fait le choix de cette forme de commerce.

En savoir plus : <https://www.commerce-associe.fr/>

CONTACT PRESSE FCA :

Fatma Benbrima // Responsable communication externe // Tél : 01 53 95 15 61 // Mail : fbenbrima@fca-commerce-associe.fr